



Morangis, le 11 mars 2024

A l'attention des familles Morangissoises

Service Enfance-Education-Jeunesse

☎ 01.64.54.28.66

N/Réf : D-11/03/2024 - 000236

Objet : Séjours Lézardrieux 2024

Madame, Monsieur,

La municipalité propose aux enfants, âgés de 6 à 15 ans, trois séjours de vacances à Lézardrieux dans les Côtes d'Armor :

- ♦ **1er séjour : du lundi 8 juillet au vendredi 19 juillet 2024 (12 jours)**
 - 50 enfants âgés de 6 à 12 ans
 - 12 jeunes âgés de 13 à 15 ans en camp ITI
- ♦ **2^{ème} séjour : du lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2024 (12 jours)**
 - 40 enfants âgés de 6 à 12 ans
 - 12 jeunes âgés de 13 à 15 ans en camp ITI
- ♦ **3^{ème} séjour : du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024 (12 jours)**
 - 40 enfants âgés de 6 à 15 ans

Afin de répondre au mieux aux demandes, une procédure d'attribution des places est mise en œuvre selon les critères suivants :

- ♦ Historique des départs de l'enfant dans le cadre de séjours organisés par la ville les années précédentes,
- ♦ Homogénéité dans le groupe d'âges,
- ♦ Enfants qui sont partis sur un séjour différent de la demande initiale les années précédentes,
- ♦ Situation familiale particulière,
- ♦ Paiement total de ses factures auprès de la Régie Municipale et du Service de gestion comptable de Palaiseau (centre des finances publiques) à la date d'inscription.

L'organisation des inscriptions est la suivante :

- ♦ **Du 27 mars au 7 avril 2024**, pré-inscription via le portail Morangissois. Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement, vous pouvez contacter la médiatrice au service des familles, par téléphone au 01.64.54.28.64 ou par mail à mediatrice-famille@morangis91.com.
- ♦ Dans le cas où votre inscription est validée, vous recevrez à partir du **13 mai 2024**, le dossier de renseignements ainsi que le courrier d'accompagnement précisant la confirmation du séjour par le versement d'un acompte de 30 %.
- ♦ Dans le cas où l'inscription n'est pas validée, votre enfant sera inscrit sur liste d'attente.

 Nous vous invitons à consulter le règlement intérieur péri et extrascolaire, **aux pages 10 et 11**, afin de prendre connaissance des modalités d'inscriptions, de paiement et d'annulation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Maire,
L'adjointe déléguée
Marie HAMIDOU